

# L'Audonien



*Activités sportives  
à Saint Ouen en Belin*

Saint Ouen en Belin

Janvier 2005



**FORUM DES MÉTIERS** Entrée gratuite  
**SAMEDI 5 FÉVRIER 2005**

De 9h à 17h30  
Salle Polyvalente Ecommoy

Jeunes et parents, venez découvrir des nouveaux métiers, de nombreuses filières d'orientation et rencontrer des professionnels.

**AGENCE POSTALE**

Tous les matins sauf le vendredi  
8h30 à 12h

**EDF – GDF SERVICES SARTHE**

**AU SERVICE DES CLIENTS PARTICULIERS**

- **Information sur les contrats de fourniture d'électricité :**  
L'Agence Clientèle des Particuliers  
Téléphone : 02 43 23 48 23  
Site internet : [www.edf.fr](http://www.edf.fr)
- **Dépannage électricité : Téléphone : 0 810 333 172**
- **Conseils usage électricité :** Téléphone : 0 810 126 126  
N° AZUR (prix d'un appel local)
- **Personnes en difficulté de paiement :**  
Téléphone : 0 800 65 03 09 (N° VERT - appel gratuit)

**ALLÔ SERVICE PUBLIC**  
**LA PREMIÈRE RÉPONSE**  
**À VOS QUESTIONS**  
**ADMINISTRATIVES**

**3939**



(0,12 €/mn TTC à partir d'un poste fixe)

Du lundi au vendredi de 8h à 19h  
et le samedi de 9h à 14h

**PERMANENCES**

**Hôtel Communautaire**

**MSA :** le mardi après-midi de 14h à 16h

**CPAM :** le mardi après-midi de 14h à 17h

**HORAIRES D'OUVERTURE**  
**AU PUBLIC DU SECRÉTARIAT**  
**DE MAIRIE**

Lundi de 14h à 18h  
Mardi à Vendredi de 9h à 12h et 16h à 18h  
Samedi de 9h à 12h

**SOMMAIRE**

3	<b>Le Mot du Maire</b>
4	<b>État-Civil</b>
5	<b>Restructuration École Claire Fontaine</b>
6	<b>Voirie / SAEP / Syndicat Intercommunal Bassin du Rhonne</b>
7	<b>Environnement / Assainissement</b>
8	<b>Fleurissement</b>
9	<b>Les Déchetteries</b>
10	<b>Transports Interurbains / Tarifs salles</b>
11	<b>Calendrier des fêtes</b>
12 À 15	<b>LOUP-Y-ES-TU ?</b>

16	<b>Amicale Laïque des Parents d'Elèves / Le Sport à l'École</b>
17	<b>Conseil École / SIVOM</b>
18	<b>Karting</b>
19	<b>C.D.H.A.R. / Espace Rural Emploi Formation</b>
20	<b>Ecole de Musique / Téléthon</b>
21	<b>Cercle des Retraités / STANCA</b>
22 et 23	<b>Foot / Jeux Intervillages</b>
24 et 25	<b>Familles Rurales</b>
26	<b>Amicale Intercommunale des Chasseurs du Belinois</b>
27	<b>A.F.A.</b>

**LE MOT DU MAIRE**



**Mesdames, Messieurs,**

2005 est là, c'est donc le moment pour moi et l'ensemble des membres du Conseil de vous présenter nos vœux les plus sincères pour cette nouvelle année.

L'année écoulée a vu la réalisation de l'extension de l'école Claire Fontaine avec l'ouverture d'une 7<sup>e</sup> classe, ce qui est un signe de vitalité pour notre commune.

Nous avons fait, par ailleurs, réaliser l'étude diagnostique du réseau d'assainissement collectif qui préconise, d'une part, la rénovation de certaines parties du réseau et, d'autre part, l'extension de la lagune.

La sécurité routière est aussi plus que jamais une préoccupation de l'équipe municipale et nous poursuivrons en 2005 la mise en place d'équipements adaptés pour la sécurité de tous.

En ce qui concerne les activités sportives sur la commune, malgré des équipements modestes, elles existent comme vous le montre la couverture de ce bulletin et nous continuerons à améliorer les installations sportives notamment en installant l'éclairage sur le terrain de foot.

Quant à la fiscalité locale, celle-ci sera sans doute modifiée si la Taxe Professionnelle Unique (TPU) est adoptée sur la Communauté de Communes. Pour être simple, le produit de la TPU va à la Communauté de Communes tandis que le produit de la taxe d'habitation et des impôts fonciers reste à la commune. Ceci étant pour le contribuable, cette opération est sans conséquence puisqu'il n'y aura plus de taxe pour la Communauté de Communes.

Voilà résumé en quelques lignes les perspectives pour 2005 qui sera également une année de préparation de dossiers en vue d'obtenir les subventions nécessaires à la réalisation des chantiers futurs notamment concernant l'assainissement collectif.

**Bonne et heureuse année**

Le Maire,  
Olivier PANNIER

**MARIAGES**

- Dorothée HERVÉ et Guillaume GAUTIER 13 mars
- Christine BUCHERON et Alain RICHARD 19 juin
- Audrey BULTEAU et Julien CAPELLI 17 juillet
- Marie LABRETTE et Jérôme MONTÉBRAN 17 juillet
- Anna RIANT et Thierry AIMONT 7 août
- Nathalie MOLINA et Éric GARNIER 14 août
- Josette JOUBERT et Denis LANDAIS 27 août
- Claudia GUILLEMET et Philippe HAYE 28 août
- Virginie CARREAU et Arnaud BARRIER 28 août
- Anne FRIGOUT et Frédéric HERIN 4 septembre
- Noella BOULARD et Gabriel COCHON 11 septembre

**DÉCÈS 2004**

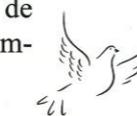
- GAINON Gaston 74 ans  
15 juin 2004

**ÉTAT-CIVIL****NAISSANCES 2004 (hors commune)**

- |                             |                  |
|-----------------------------|------------------|
| • ROBIN Antoine             | 24 août 2003     |
| (non inscrit bulletin 2004) |                  |
| • VANNIER Célia             | 16 janvier 2004  |
| • DODIN Lou-Ann             | 19 février 2004  |
| • LE ROUX Eloann            | 25 mars 2004     |
| • FÉVRIER Sosthène          | 5 avril 2004     |
| • GOURDIN Zélie             | 12 avril 2004    |
| • DURAND Matis              | 18 avril 2004    |
| • PALÂTRE Pierrick          | 15 mai 2004      |
| • JOURDAIN Amélys           | 20 mai 2004      |
| • GRU Anaëlle               | 21 mai 2004      |
| • CADIX Alexis              | 30 mai 2004      |
| • THÉVENOT Émilie           | 21 juin 2004     |
| • RADIGUE Paul              | 20 août 2004     |
| • CAILLIAU Loane            | 5 septembre 2004 |
| • BLOT Enzo                 | 26 octobre 2004  |
| • BARRIER Charlotte         | 9 décembre 2004  |
| • LEBLAY Thibault           | 12 décembre 2004 |

**NOUS AVONS ACCUEILLI EN 2004**

- Gaylord TORTEVOIS
- Vanessa HOUDAYER et Frédéric DASSÉ
- Cyril LOISEAU
- Céline CHARTIER et Philippe CHARPENTIER
- Micheline et Philippe FAVRE
- Sandrine BARRAULT et Eric HAUTREUX
- Laëtitia GUIMIER et Freddy DENIAU
- Kathy GICQUEL et Willy JOURDAIN
- Christine et Thierry DUPLESSY
- Béatrice et Philippe COUTANT
- Sandra CARTON et Philippe FÉRAO
- Christine et Laurent CHARPENTIER

**LE CIMETIÈRE**

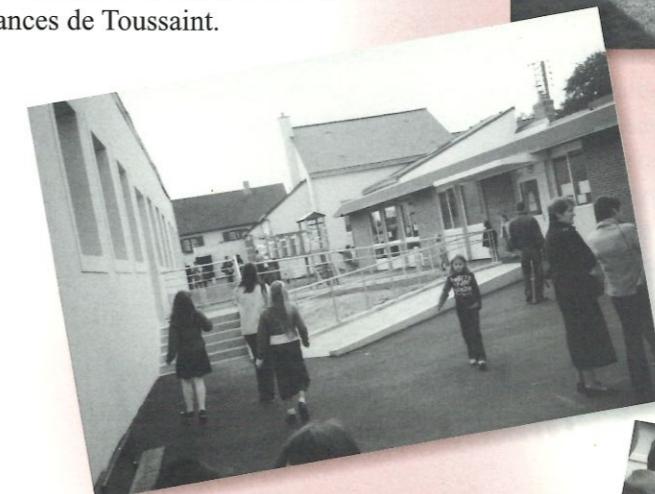
C'est un endroit de recueillement, de souvenir, de respect... les fleurs et plantes déposées sur les tombes ne doivent être ni arrachées, ni subtilisées.

**RESTRUCTURATION ÉCOLE CLAIRE FONTAINE**

Les travaux ont commencé en octobre 2003 pour s'achever fin août 2004, il était temps !

Néanmoins, pour la rentrée, nous étions prêts grâce à la bonne participation de tous et notamment des employés communaux que je remercie.

Quelques menus travaux ont été achevés avant les vacances de Toussaint.



Lors de l'inauguration le 2 octobre 2004, tous les présents ont pu apprécier l'ampleur des travaux réalisés. Toutefois, il reste à terminer la rénovation des portes et fenêtres côté cour primaire du bâtiment central, ce que nous espérons réaliser cette année.

De plus, dans le cadre de la Communauté de Communes, l'école se verra attribuer sept ordinateurs début 2005 qui seront installés dans l'ancien dortoir transformé en local informatique.

Ainsi, l'école disposera de locaux et de matériels adaptés permettant un enseignement de qualité.



Le Maire,  
Olivier PANNIER



## ENTRETIEN DE LA VOIRIE

25 kilomètres de fossé ont été réalisés : route de Claire Fontaine et route des Landes.

Route de la Ruaute : le goudronnage a été effectué fin juillet.

Route de la Valinière : le renforcement de la chaussée et du virage a été réalisé. Pour la partie commune avec Saint Biez en Belin, cette dernière participe pour moitié.

Sécurité routière : afin de limiter la vitesse, pour améliorer la sécurité de tous, la commission Voirie, avec le concours de techniciens de la Direction Départementale de l'Équipement, a proposé au Conseil municipal, l'aménagement des entrées du bourg sur la Route Départementale 32 et la modification de la signalisation à certains endroits stratégiques. Les travaux doivent commencer avant la fin 2004.

### IL FAUT SAVOIR

L'accès à une propriété privée, la réalisation d'une clôture, l'implantation d'une haie bordant une voie communale doivent faire l'objet d'une **demande à la mairie**.

Les haies en bordures des voies communales sont à entretenir (élagage, etc...) par les propriétaires.

Il est vivement déconseillé de traiter les fossés communaux avec de l'herbicide total (ex : glyphosate), ceci entraîne l'affaissement des rives et à pour conséquence de dégrader les accotements ainsi que vos clôtures ou constructions au bord de ces fossés.

*Le Maire Adjoint  
Chargé de la Voirie,  
Alain POUSSÉ*

## SAEP PONTVALLAIN

### Prix et qualité :

Le syndicat des eaux de Pontvallain compte à la fin de l'année 2003, 459 abonnés sur la commune de Saint Ouen en Belin.

Les points de prélèvements se situent à Thiroué pour 333 432 m<sup>3</sup> avec un débit nominal de 40 m<sup>3</sup>/H et Cassé pour 163 107 m<sup>3</sup> avec un débit nominal de 45 m<sup>3</sup>/H soit un total de 496 539 m<sup>3</sup>. Le volume consommé est de 378 745 m<sup>3</sup>.

Le prix de l'eau en 2004 sur une facture d'un usager utilisant 120 m<sup>3</sup> a augmenté de 1.15 %.

### La provenance :

4 ressources (2 forages et 2 prélèvements)

### La qualité :

Le bilan fourni par la DDASS indique que l'eau du syndicat est de bonne qualité

### Desserte :

Il distribue l'eau à 3792 abonnés (+ 1.47 % par rapport à 2002) et dessert 7711 habitants

### Distribution :

En 2003 les abonnés domestiques ont consommés 377 878 m<sup>3</sup> soit en moyenne 134 litres par habitant et par jour répartis sur 324 km de réseau.

## SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU BASSIN DU RHONNE

Pour maintenir les rives des ruisseaux en bonne état il est procédé à la dératisation à l'aide d'appâts à la bromadioline mais également à un peu de piégeage. En 2005 la dératisation à l'aide d'appâts sera interdite. Le comité syndical réfléchi sur l'achat éventuel de cages pour continuer l'action entamée, afin d'éviter une recrudescence des ragondins et par conséquent de leurs dégâts.

*Le dossier d'aménagement contre les crues du bassin du Rhonne suit son cours. Trois zones de rétentions ont été retenues par le cabinet d'études.*

Deux à Moncé en Belin (la Coulée Verte ainsi qu'au lieu dit le Calvaire), l'autre à Mulsanne (au lieu dit la Besnerie).

Les enquêtes publiques vont pouvoir être lancées dans les mois qui viennent.



*Le Maire  
Adjoint,  
Alain POUSSÉ*

## ENVIRONNEMENT

Nous avons besoin de l'effort de tous pour entretenir et respecter la nature, notre cadre de vie de tous les jours, afin qu'il soit plus agréable pour tous.



Des améliorations on été observées dans divers domaines, plus particulièrement aux pieds des conteneurs «PAV» de plus en plus nos concitoyens respectent ce lieu, ne laissant rien au sol encore quelques exceptions. N'ayez pas peur d'aller aux déchetteries pour les encombrants.

### Quelques chiffres sur la Communauté de Communes :

O.M. (ordures ménagères) 3259 tonnes pour 19902 habitants  
182 tonnes pour St Ouen en Belin 1228 habitants

Collecte Sélective : St Ouen : 34,7 tonnes de verre  
38,2 tonnes de P/C  
7,8 tonnes de PMB

Le rapport annuel prix et qualité du service public, élimination des déchets 2003, est disponible en Mairie pour être consulté.

- **Un rappel** : les regard d'engouffrement des eaux sur bord de chaussées ne sont pas prévus pour servir de poubelle, un peu de civisme.

La distribution des sacs pour l'année 2005 aura lieu les **samedis 15 et 22 janvier 2005** de 9h30 à 12h.

## ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Comme nous l'avions expliqué en janvier 2004, une étude était obligatoire afin de poursuivre dans l'avenir l'extension du réseau.

Celle-ci a été réalisée par un cabinet spécialisé « IRH Environnement ».

- Mauvaise étanchéité du réseau (regards drainants)

- Corrosion sur certaines parties du réseau (notamment route de l'Aunay)

- Surface de lagunage insuffisante

En novembre 2004, date de la fin de l'étude et compte tenu des anomalies relevées, un schéma directeur reprenant les travaux à réaliser a été élaboré.

Des travaux importants sont donc à prévoir pour remédier à ces défauts.

*De cette étude, les principales anomalies relevées sont :*

- Raccordements des eaux pluviales de quelques foyers dans le réseau collectif (détectés par essais à la fumée)

Dans un premier temps, nous devons réaliser l'étude pour l'agrandissement de la lagune, confirmer les mauvais branchements par des essais aux colorants et mettre en place un système de ventilation dans les postes de relèvement du Boutreux et de la Rouzière en vue de réduire la corrosion du réseau.

Un début d'exécution de ces travaux est donc à prévoir dès 2005 et nécessitera un effort financier de la part des utilisateurs de ce service.

*Le Maire Adjoint,  
André ROCHER*



## FLEURISSEMENT

Une année est passée, et notre village est de nouveau bien fleuri malgré le froid en début de saison donc un épanouissement des fleurs un peu tardif.

Merci à vous tous pour vos réalisations personnelles ce qui améliore l'ensemble Bourg et Campagne. Merci à nos Bénévoles de la Commission Fleurs pour l'aide à la plantation et entretien ainsi qu'à nos employés Communaux.

Pour l'année 2005 nous devons confirmer ce qui est réalisé depuis plusieurs années, une petite remarque le nombre de maisons fleuries à diminué sur l'ensemble de la Commune, donc courage.



Un parterre de fleurs à l'entrée lotissement Chauvrerie près du poste EDF.

Regarnissage aux pieds des arbres Chanvrerie - suppression de 2 arbres place Jules Ferry.

Quelques plantations sur espace vert Chanvrerie.

« Un rappel » **ESPACE VERT ne signifie pas PARKING.**

Jardinières plus grandes sur mur Mairie Rue de l'Aunay.

La Commission est ouverte pour l'accueil de Bénévoles Amoureux des Fleurs. Ainsi qu'aux jeunes si quelques uns sont intéressés à ce projet je suis à leur disposition. Permanence le lundi 18h/19h Mairie.

Le jury est passé le 16 juillet pour établir le classement. Ce jury est composé de personnes des communes de Laigné-en-Belin, Requeil, Yvré-le-Pôlin, qu'ils soient remerciés pour ce travail toujours délicat.

Suite à la réunion du 7/10 commission fleurissement quelques travaux seront réalisés. Plantations d'arbustes et fleurs dans les nouveaux plots suite à l'aménagement sécurité bourg.

## CLASSEMENT COMMUNAL FLEURISSEMENT 2004 :

### Maisons avec jardin visible de la rue Balcons ou Terrasses

27 maisons notées (46 en 2003)

- 1 M. & M<sup>me</sup> ROUILLARD André  
7, rue de la Forge
- 2 M. & M<sup>me</sup> SAMSON Maurice  
1, place d'Averton
- 3 M. & M<sup>me</sup> CHABLE Roger  
3, place d'Averton
- 4 M. & M<sup>me</sup> FREY René  
2, rue de la Chapellerie
- 5 M. & M<sup>me</sup> FROGÉ Jacques  
6, route de la rouzière
- 6 M. & M<sup>me</sup> CAHOREAU Kléber  
23, rue Saint Mamert
- 7 M. & M<sup>me</sup> PASQUIER Rémy  
14, rue de la Forge
- 8 M. & M<sup>me</sup> LECHAT Serge  
5, route de l'Aunay
- 9 M. & M<sup>me</sup> BOULARD Sylvère  
5, place d'Averton
- 10 M. & M<sup>me</sup> BIZOT Daniel  
13, route de la Poissonnière
- 11 M. & M<sup>me</sup> BARRIER André  
La Maussonnière
- 12 M. & M<sup>me</sup> HESNAULT Jean-Marie  
8, route de la Tuffière
- 13 M. & M<sup>me</sup> TROUILLARD Patrick  
1, route de la Fouquellerie
- 14 M. & M<sup>me</sup> GORGET Gaston  
Les Rosiers
- 15 M. & M<sup>me</sup> CHEVEREAU Laurent  
Le Carrefour
- 16 M. & M<sup>me</sup> BÔNE Patrice  
Le Grand Reuchou
- 17 M. & M<sup>me</sup> VAUPRÉ Bernard  
La Fuie
- 18 M. & M<sup>me</sup> POUSSE René  
Les Lauriers
- 19 M. & M<sup>me</sup> LEPLAT Sébastien  
Le Carrefour
- 20 M. & M<sup>me</sup> FONTAINE Daniel  
3, place des Comtes de Belin
- 21 M. & M<sup>me</sup> BRIÈRE Philippe  
La Bretonnière
- 22 M<sup>me</sup> COULON Madeleine  
La Maintraie
- 23 M. & M<sup>me</sup> PORTELANGE J.-Michel  
17, route de la Lainerie

### Campagne

27 maisons notées (40 en 2003)



### Maisons ou seuls fenêtres et murs peuvent être fleuris

7 maisons notées

- 1 M. & M<sup>me</sup> BONNIN Michel  
13, rue St Mamert
- 2 M<sup>me</sup> BOULARD Françoise  
7, rue de la Chapellerie
- 3 M<sup>me</sup> CHESNEAU Mireille  
13, rue de la Chapellerie
- 4 M & M<sup>me</sup> FONTAINE Daniel  
3, place des Comtes de Belin

Le Maire Adjoint,  
Chargé du fleurissement  
André ROCHER

## HORAIRES D'OUVERTURE DES DÉCHETTERIES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



### Déchetterie d'Ecommoy

#### Du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre

Lundi	14 h à 19 h
Mardi	Fermée
Mercredi	10 h à 13 h et 14 h à 19 h
Jeudi	Fermée
Vendredi	14 h à 18 h
Samedi	8 h à 13 h et 14 h à 18 h

*Les artisans et commerçants peuvent accéder à la déchetterie d'Ecommoy aux horaires suivants : le lundi de 10 h à 13 h et le vendredi après-midi*

#### Du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars

Lundi	14 h à 18 h
Mardi	Fermée
Mercredi	10 h 30 à 13 h et 14 h à 19 h
Jeudi	Fermée
Vendredi	Fermée
Samedi	8 h à 13 h et 14 h à 18 h

### Déchetterie de Laigné St Gervais

#### Du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre

Lundi	14 h à 19 h
Mardi	Fermée
Mercredi	10 h 30 à 13 h et 14 h à 19 h
Jeudi	Fermée
Vendredi	Fermée
Samedi	8 h à 13 h et 14 h à 18 h

#### Du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars

Lundi	14 h à 18 h
Mardi	Fermée
Mercredi	10 h 30 à 13 h et 14 h à 18 h
Jeudi	Fermée
Vendredi	Fermée
Samedi	9 h à 13 h et 14 h à 18 h

*Les professionnels n'ont pas accès à la déchetterie de Laigné*

### Déchetterie de Guécélard

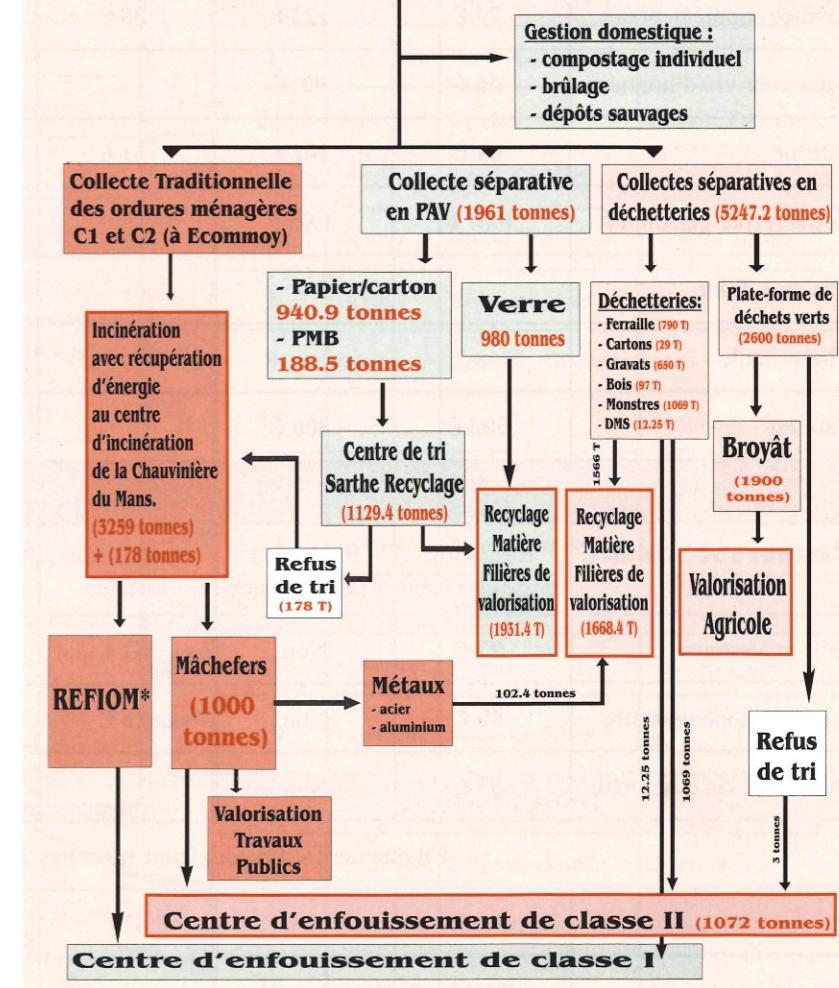
#### Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre

Lundi	14 h à 18 h
Mardi	Fermée
Mercredi	14 h à 18 h
Jeudi	Fermée
Vendredi	14 h à 18 h
Samedi	9 h à 13 h et 14 h à 18 h

*Les artisans et commerçants peuvent accéder à la déchetterie de Guécélard aux horaires suivants : le Vendredi de 14h à 18h*

### Synoptique des flux de gestion des déchets en 2003

#### GIEMENT GLOBAL 10 467 tonnes



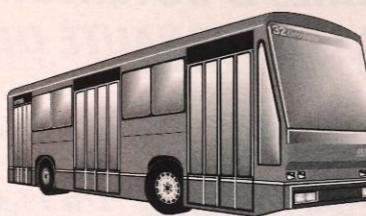
\*Résidu Fumée Incinération des O.M.

## TRANSPORTS INTERURBAINS DE LA SARthe



Renseignements et point de vente :

**Autogare des TIS**  
20, av. du Général Leclerc - Le Mans  
**02 43 39 97 30**  
Site internet : [www.lestis72.com](http://www.lestis72.com)



Des fiches horaires sont disponibles en Mairie.

<b>TARIFS 2005 SALLE AUDONIENNE ET RESTAURANT SCOLAIRE</b>						
L'AUDONIENNE	Résidents de Saint Ouen	Extérieurs à la Commune	Associations Locales	Associations Cantonales	Pour usage Commercial	Pour usage Professionnel
<b>Capacité 230 Places</b>						
Salle et Vestiaire	<b>148 €</b>	<b>240 €</b>	<b>74 €</b>	<b>148 €</b>	<b>240 €</b>	<b>388 €</b>
Journée supplémentaire	<b>74 €</b>	<b>122 €</b>	<b>38 €</b>	<b>74 €</b>	<b>122 €</b>	
Salle pour vin d'honneur	<b>56 €</b>	<b>92 €</b>	-	<b>56 €</b>	<b>92 €</b>	-
Cuisine	<b>61 €</b>	<b>102 €</b>	<b>61 €</b>	<b>61 €</b>	<b>102 €</b>	<b>102 €</b>
Couvert (par personne)	<b>0.67 €</b>	<b>1.05 €</b>	-	-	<b>1.05 €</b>	<b>1.05 €</b>
Chaise + Table	-	-	-	-	<b>1.65 €</b>	-
Chaise seule	-	-	-	-	<b>0.85 €</b>	
Caution	<b>500 €</b>	<b>800 €</b>			<b>800 €</b>	<b>800 €</b>
Restaurant Scolaire (50 places )	Résidents de Saint Ouen	Extérieurs à la Commune	Associations Locales	Associations Cantonales	Pour usage Commercial	Pour usage Professionnel
Salle et Vestiaire	<b>97 €</b>	Non	<b>51 €</b>	Non	Non	Non
Journée supplémentaire	<b>49 €</b>	Non	<b>26 €</b>	Non	Non	Non
Salle pour vin d'honneur	<b>53 €</b>	Non	-	Non	Non	Non
Uniquement si l'Audonienne n'est pas disponible						
Cuisine	<b>42 €</b>	Non	<b>42 €</b>	Non	Non	Non
Couvert par personne	<b>0.67 €</b>	Non	-	Non	Non	Non
Caution	<b>200 €</b>	-		-	-	-

## CALENDRIER DES FÊTES 2005

JANVIER			
<b>8</b>	Janvier	Les Vœux du Maire et Remise prix fleurissement	
<b>21</b>	Janvier	Cinéma	Familles Rurales
<b>29</b>	Janvier	Théâtre	Familles Rurales
<b>30</b>	Janvier	Galette des sports	USSOB
FEVRIER			
<b>5</b>	Février	Soirée crêpes	Amicale de l'Ecole
<b>12</b>	Février	Loto	A.F.A.
<b>19</b>	Février	Choucroute	USSOB
<b>24</b>	Février	Cinéma	Familles Rurales
MARS			
<b>11 &amp; 12</b>	Mars	Bourse Puériculture	Familles Rurales
<b>13</b>	Mars	Thé dansant	Aînés Ruraux
<b>18</b>	Mars	Cinéma	Familles Rurales
<b>26</b>	Mars	Couscous	BUC
AVRIL			
<b>2</b>	Avril	Soirée dansante	Amicale de l'Ecole
<b>15</b>	Avril	Cinéma	Familles Rurales
<b>17</b>	Avril	Loto	Aînés Ruraux
<b>23</b>	Avril	Soirée dansante	PKA Karting
MAI			
<b>8</b>	Mai	Tournoi de Foot	USSOB
<b>21</b>	Mai	Concours de Pétanque	Amicale de l'Ecole
<b>26</b>	Mai	Cinéma	Familles Rurales
<b>27</b>	Mai	Gala Danse	Familles Rurales
NOVEMBRE			
<b>18</b>	Novembre	Cinéma	Familles Rurales
<b>19</b>	Novembre	Soirée Couscous	Amicale des Chasseurs
DECEMBRE			
<b>2</b>	Décembre	Téléthon - Marche	Commune
<b>10</b>	Décembre	Fête de Noël	Amicale de l'école
<b>16</b>	Décembre	Cinéma	Familles Rurales



## LOUP-Y-ES TU ? (1752-1753)

**A**vertissement aux lecteurs : suite de l'histoire des loups du Belinois, commencée dans le bulletin municipal de l'an 2000. Nous retrouvons nos héros imaginaires à la ferme de la Gourdinierie et au château de L'Aulnay où ils rencontrent les personnages historiques du moment.

Toutes ressemblances avec des personnages vivants ou ayant existés ne pourraient être que fortuites pour les personnages de fiction, mais le contexte historique et géographique reste aisément vérifiable.

### XXVII - ENTRE CHIENS ET LOUPS

**1752** — En ce jour des Rameaux, tout le monde se désolait à la sortie de la messe, de voir la girouette de l'église indiquer le Sud-Ouest, comme vent dominant pour le reste de l'année. L'hiver avait été pourri et le printemps ne s'annonçait guère meilleur. L'assemblée des fidèles, le rameau de buis ou de laurier à la main, se séparait après les annonces communautaires faites sous le « balet ».

Monsieur de MADRELLE, proposa à l'abbé FROGER, le concélébrant et à l'HENRY de les ramener en voiture fermée jusqu'à l'Aulnay, où une collation les attendait aux cuisines à la manière paysanne qu'affectionnait particulièrement le maître des lieux, lecteur clandestin de Jean-Jacques Rousseau.

- « *Un cheval dans une ferme ça change tout. Le bœuf travaille lentement, tire avec moins de force. Dans les terres fortes, il en faut huit pour faire le travail de quatre chevaux !* » affirmait le curé FROGER assis devant une grande flambée, une tasse de café à la main.

- « *C'est vrai reprit Monsieur de MADRELLE, qu'une charrue à bœufs en une grande journée ne laboure pas plus de trois quartiers d'arpent<sup>(1)</sup>, tandis qu'avec des chevaux, elle retournera jusqu'à un arpent et demi !* »

Le HENRY n'avait rien dit jusque là, contrarié qu'il était, par le goût amère du breuvage qui fumait dans sa tasse. Il n'avait point de goût pour cette bistrouille noire, ce qu'il détestait le plus c'était le brunche<sup>(2)</sup>, cette picrassée<sup>(3)</sup> qui se déposait dans le fond de la tasse et qu'étaient si mauvaise à avaler !

« *Faudra terriblement ramarrer<sup>(4)</sup> les assolements ! Car avec les bœufs on assolait par moitié : bleds et puis jachère. Mais à c't'heure avec les ch'vaux on doit tourner par tiers : Bleds, grains de printemps et puis jachère... Dame ça fait une récolte de plus par le fait !* » ajouta l'HENRY avec assurance.

Le bonhomme allait sur ses vingt cinq ans à la mode du pays (85 ans) et avait encore bon pied bon œil. Sa crinière de cheveux blancs qu'il portait longue à l'ancienne le faisait reconnaître de loin par tous les gens de la paroisse et même du comté. Monsieur de MADRELLE en avait fait le patriarche de son conseil de laboureurs, regroupant les dix meilleurs du Bélinois, préfigurant ainsi la création tant souhaitée d'une société royale d'agriculture dans le Maine<sup>(5)</sup>. Le HENRY, après avoir avalé en grimaçant le fond épais de sa tasse, ajouta :

« *Et puis d'plus, un bœuf ça produit pas sa pitance et ça laisse — sauf vot'respect-sa merde dans les pâtures, tandis que le ch'va' ça produit son manger, son avoine et sa paille et en plus ça ramène son engrais à l'écurie !* »

Monsieur de MADRELLE versa lui-même une rasade d'eau de vie dans la tasse de son fermier préféré, en lui disant que ça « *allait faire passer la médecine, mais que la prochaine fois, il ne faudra pas avaler le marc de café qui doit rester au fond de la tasse !* »

- « *Dame, j'avons été éduqué à rien laisser dans les plats ! Pi pour en finir avec les ch'vaux, ça peut travailler le double de temps qu'un bœuf ! A six, sept ans un bœuf c'est bon pour le pot au feu. Un ch'va ça vous fait de l'usage une bonne douzaine d'années... et pi'co', un ch'va ça n'a pas que d'la force, ça a de l'entendement et p't'être ben du sentiment !* »

<sup>(6)</sup> 36 boisseaux = 468 litres pour 12 ares

<sup>(7)</sup> 72 boisseaux = 936 litres pour 17 ares

<sup>(8)</sup> Ancêtre des C.U.M.A. Association « fraternelle » d'entraide

<sup>(9)</sup> Bail à mi-fruit = moitié de tous les produits quelque soit l'importance de la production

<sup>(10)</sup> Terres nouvellement défrichées et mises en culture (aussi Nouvelles ou Noelles)

<sup>(11)</sup> Env. 17 ares 5 centi-ares

<sup>(12)</sup> Mélange de seigle et de froment, semés et récoltés ensemble

<sup>(13)</sup> Ce litige territorial ne sera réglé qu'en 1812

<sup>(14)</sup> Sur le Bourray : Bois morts et morts bois / glandée et païson / soupe et ressoupe / souchons, rames et ramillons

<sup>(15)</sup> Juriste spécialiste de l'étude des fiefs et du droit féodal

<sup>(16)</sup> Tabac

Le curé FROGER s'étonnait du savoir pragmatique du HENRY qui bien qu'illettré, soutenait dans ses propos les hypothèses les plus hardies de la doctrine de QUESNAY. Le bonhomme HENRY s'il ne savait pas lire, était parfaitement capable de calculer et de comparer les résultats de son exploitation avant et après l'arrivée du cheval. Les rendements de blés sont passés de 3 sétiers 1/3 par arpent<sup>(6)</sup> à 6 sétiers 1/2<sup>(7)</sup> avant déduction du 1/5<sup>e</sup> pour la semence. Ca a doublé ! C'était pas rien !

La mise en commun des chevaux en fraréche<sup>(8)</sup> et l'entraide pour les gros travaux entre les métairies de la BOULAS, de la RUAUTE et de la GOURDINIERE avaient fait le reste. Personne dans ces parages ne regrettait d'avoir accepté les propositions du châtelain éclairé de l'Aulnay et d'avoir remplacé devant notaire les baux de métayage par des fermages constants payés en monnaie sonnante et trébuchante. Ils étaient ainsi maîtres de leurs calendriers de travaux et de récoltes, maîtres du choix et de la date de leurs marchés pour les grains, les bêtes et les légumes... Enfin, ils étaient maîtres chez eux et parfaitement conscients de ce privilège, quand ils voyaient ce qui se passait dans les seigneuries voisines et pires encore pour ceux dont les tenures relevaient des bénéfices du Clergé. Avec les mauvaises récoltes de l'année, il fallait plaindre les pauvres métayers et les colons partiaires<sup>(9)</sup> qui en étaient rendus à vendre leurs quelques meubles pour payer leurs dûs aux seigneurs, tandis que les fermiers avaient pu attendre la hausse des prix pour vendre leurs grains. En six mois le cours du seigle s'était multiplié par dix, emplissant les bas de laine.

Monsieur de MADRELLE plutôt que de créer une ferme modèle sur un grand domaine tenant au château, comme Monsieur d'ARTHENAY, préférait s'appuyer de manière paternaliste sur une sorte de fédération de petits fermiers libres ayant en propriété au moins, un tiers des terres arables de sa seigneurie. Son objectif étant de dégager des terres nouvelles, en drainant les marais et en défrichant les landes afin d'y installer des colons dispensés de redevances pendant cinq ans. Par expérience, il savait que les trois premières années de culture sur brûlis (écoubage) étaient fécondes et qu'elles permettraient aux colons de faire des économies. Pendant les deux dernières années, les meilleures terres novales<sup>(10)</sup> étaient partagées entre eux avec une accession à la propriété sur un arpent et demi<sup>(11)</sup>.

Les plus mauvaises terres défrichées étaient emblavées en méteil<sup>(12)</sup> mélangé avec de la graine de pins de Bordeaux. Certains colons en compensation des mauvaises places obtenaient des concessions de carrières à sable et à roussard, dont Monsieur de la BOUSSINIERE était demandeur pour les chantiers des grands chemins du roi allant vers TOURS et vers ANGERS.

Mais pour les landes se posaient toujours les problèmes de la contestation des droits féodaux et des droits communaux. Le conflit le plus féroce portait sur les landes du PETIT BOURRAY, dont la propriété était contestée par CORBIN de la BEAUSSONNIERE de manière parfois violente, un autre opposé les paroisses de MONCE, de SAINT GERVAIS et de SAINT OUEN, pour les terres situées autour des lieux-dits : les BOULAIS, la CROIX, la TREMBLAY et les MINERAIS<sup>(13)</sup>. Pour ce dernier différent, les habitants faisaient remonter leurs droits d'usage<sup>(14)</sup> à deux cartulaires de la reine BLANCHE de CASTILLE, mère de SAINT LOUIS, datant de 1230 et de 1250. Monsieur de MADRELLE leur proposa d'user pour le parcours du bétail de ses terres plantées de pins en 1710, par Jacques de MESGRIGNY, Comte de Belin. Lui-même, ne se réservant que la culture des arbres (qu'il vendra en 1759, à la marine royale). En attendant que les pins fussent assez forts sur les terres neuves, il fit une seule objection contre le parcours des chèvres, ce qui fut accepté par la communauté.

Pour les maudits seigneurs de la BEAUSSONNIERE, il engagea les services grassement payés d'un feudiste<sup>(15)</sup> de renom qui débouta, prêves en main les prétentions de CORBIN, en rappelant que CORBIN n'était à l'origine que le fils d'un obscur cabaretier du pays de VALOGNES en NORMANDIE, enrichi par la contrebande du pétun<sup>(16)</sup> avec les anglais de JERSEY.



<sup>(17)</sup> Repas du midi (le matin = déjeuner et le soir = souper)

Ce qui eut pour effet de rendre la mère et le fils fous furieux, se vengeant au bâton sur le dos du petit monde des bordes, de la perte de leurs terrains de caches-saunières autour des buttes du VIEUX-MANS et du MONT-NOYE. (Que tous par dérision pour la condamnation de la mère après l'affaire du manoir d'YVRE le POLIN, appelaient la butte des FAUX MONNOYES).

La cloche du dîner<sup>(17)</sup> venait de tinter quand Monsieur de MADRELLE en vint aux confidences avec ses deux invités :

- « *Dans deux ans voyez vous, si Dieu me prête vie, je vais passer le demi siècle et j'ai l'intention de me retirer sur mes terres pour y vivre de mes rentes. Je vais vendre ma charge de secrétaire du roi et espère bien en tirer au moins cent mille Livres.* »

*(L'HENRY en entendant la somme poussa un soupir, en pensant à toute la famine du petit monde des miséreux qui mendient leur pain au long des routes.)*

ROTTIER de MADRELLE, le regard perdu au delà de la croisée dans la percée de la POISSONNIERE, poursuivit à voix basse, comme pour lui seul :

- « *Avec ça, je ferai à ma femme le cadeau dont je rêve depuis notre mariage en 1737... Vous savez qu'elle est la dernière descendante des MARIDORS, qui furent seigneurs de la POISSONNIERE et COMTES de BELIN, il y a trois siècles et demi de cela... Et bien pour nos vingt ans de mariage, je vais la faire Comtesse de BELIN !* »

L'HENRY pensa que tout cela ne le regardait point et fit remarquer que : « *Le temps s'embaudissait et qu'il allait churer une renappée* »<sup>(18)</sup>

Le maître des lieux le fit reconduire et au moment de monter en voiture, l'HENRY lui demanda : « *Faudra-t-y que j'veus face du Môssieu l'Comte le prochain coup ?* »

- « *Il n'y aura rien de changer entre nous, mon bon Henry rétorqua le châtelain, vous m'appelerez Monsieur MARIN comme avant quand vous serez en bonnes dispositions et ROTTIER, MADRELLE ou L'COMTE quand vous ferez la griche.* »

### XXVIII A JEUNE LOUP, VIEUX LOUP...

<sup>(19)</sup> Dit aussi argent des femmes, produit par la vente des oeufs, lait, beurre, volailles et veaux de lait

L'an 1752, fut une bonne année pour les fermiers, car si les « bleus » furent moyens, le temps doux et humide convint aux prairies et engrassa les vaches. Comme on disait ici : « Le vent est dans la baratte ». Le beurre et les fromages que la COLETTE et ses filles allaient vendre le mardi au marché d'ECOMMOY, mais aussi sur la place du Mans, grâce au cheval, faisaient rentrer de l'argent blanc<sup>(19)</sup> qui tintait agréablement dans les escarcelles.

Avec l'accord de Monsieur de MADRELLE, l'HENRY fit l'acquisition d'un fusil à piston et de balles à cochon, qu'il confia à l'HUBERT qu'était terriblement fin avec ces affaires là. C'est que maintenant on commençait à avoir « queuques » biens à défendre et puis, l'hiver arrivant à grands pas, les loups ne manqueront pas de s'en venir juste derrière .

C'est à la Saint Thomas, quelques jours avant la Noël, que l'affaire arriva. C'est à la brumeuse, que l'on a entendu des hurlements du coté des ARDRIERS, le vent de Nord était portant, c'était à vous glacer le sang ! Sur que c'était pas un cri de bête, mais une terrible plainte de chrétien. HUBERT est parti avec le fusil et cinq hommes, ramassant au passage le FRED de l'ETRE, que la CATHERINE ne voulait point laisser partir.

<sup>(20)</sup> Brancard rudimentaire, fait de branchages souples liés en forme de triangle et que l'on traîne à bras ou derrière un animal

<sup>(21)</sup> Personne chargée de retrancrire les actes notariés et les chartes féodales

Ils ont trouvé le corps tuméfié et lacéré comme par les griffes d'un énorme animal, dans un fossé en lisière du BOISGARD, l'homme respirait encore, l'on fit un travois<sup>(20)</sup> avec trois jeunes bouleaux pour le ramener en le traînant à la GOURDINIÈRE .

Allongé sur la grande table, le pauvre corps martyrisé dans la lueur des chandelles était terrible à voir, on nettoya les plaies avec une charpie et de l'eau de Lys, puis on y versa de la goutte. L'homme grimaça de douleur, puis gémit doucement en sortant de sa torpeur. Il dévisagea les gens de l'assistance avec des yeux pleins de terreur. C'était un dénommé REMY, qui restait du coté de la FOURCHE DE PIERRE en YVRE le POLIN, un homme de bien, clerc chez un tabellion<sup>(21)</sup> et, qui revenait du MANS à cheval.

L'homme disait avoir été attaqué par deux cavaliers aux visages masqués, dont l'un avait un diable d'éton noir et l'autre une voix de fausset, qu'on aurait pu prendre pour une voix de femme. Tandis que le premier le tenait en joue avec deux pistolets, le second le désarçonnait en se servant de ce qui semblait être un croc, au fer plus petit que ceux qui servent pour le fumier, mais avec quatre dents et un long manche. Une fois au sol, il s'est acharné sur lui comme une furie ricanante en le balafrant cruellement sur tout le corps, tandis que l'autre volait ses fontes de selle et chassait son cheval dans le bois.

Le récit haché du blessé troubla profondément les gens de la GOURDINIÈRE, tous se regardaient, s'interrogeant des yeux sans oser dire mot. Le terrible silence fut rompu avec soulagement quand le vieil HENRY dit tout haut ce que tous pensaient tout bas : « *Ca s'rait ben une chiennerie de cette crapule de CORBIN le jeune et de sa damnée créature de mère !* »

La peur s'était installée dans tout le BOURRAY et ses abords, personne n'osait aller sur la lande, laissant les mouvements libres aux faux-sauniers et autres malandrins branloquets, tant que la neige ne fut point là pour inscrire leurs voies.

### XXIX – LE MENEUX DE LOUPS

<sup>(22)</sup> Pied de Roi = 32,5 cm

**Février 1753** – Le pays est sous un pied et demi<sup>(22)</sup> de neige. Les fumées bleues des chaumes montent droites dans le ciel bleu de gel. L'HUBERT les doigts violacés de froid est parti casser à la hache, la glace des abreuvoirs pour y mener les bêtes à tour de rôle . Il est descendu jusqu'à la grand mare du PATIS au RENARD, derrière la BOULAS, et là quelle ne fut pas sa surprise de voir la glace brisée et la neige piétinée comme par un troupeau de moutons. Mais les empruntes n'étaient pas des fourchons, c'étaient des marguerites à quatre doigts munis de griffe, autour d'un coussinet central : Il n'y avait pas à s'y tromper c'étaient des loups ! Et là juste au milieu, les traces très nettes de sabots ferrés, accompagnés d'étranges traces composées de quatre traits parallèles écartés d'un demi pouce à peine, s'enfonçant profondément dans la neige tassée. L'HUBERT frissonna en regardant autour de lui et en serrant fortement le manche de sa hache. Ce sont les traces d'une meute de loups et de son « meneux » ! Mais le signe des quatre traits ?

Tandis qu'il se hâta vers la ferme, le HUBERT se rappela le témoignage du blessé de la Saint Thomas, qui croit que ce qui voit, et il du se rendre à l'évidence : les quatre traits dans la neige, avaient le même écartement que les griffures qui balaient le corps du pauvre homme !

HUBERT se mit à courir en jetant des regards angoissés derrière lui, il atteignit la maison en sueur et hors d'haleine, l'esprit troublé et le regard fixe d'effroi.

Avec le retour du printemps, toute la communauté reprit le chemin des champs, le temps un peu grincheux d'Avril n'empêchait pas le retour de la douceur et chacun espérait au fond de soi des jours meilleurs. On ensemençait les menus grains.

<sup>(23)</sup> Achalée ou achanée = lasse, fatiguée

<sup>(24)</sup> « Ce qui me reste sur l'estomac »

- « *Vivement Mai, pour faire ce qui nous plait, soupira COLETTE, ce mauvais hiver m'a achalée<sup>(23)</sup> et j'aimeraï bien te voir quitter le coin du feu mon bonhomme, tu vas pu savoir marcher !* »

- « *T'as raison répondit le HENRY, j'vas aller jusqu'au château, faut que j'vide à not' Monsieur, ce que j'ai de caillé sur la falle<sup>(24)</sup> à propos des chienneries de cet hiver, faut qu'y ait justice et quand y sera Comte, Seigneur de haute et basse justice, faudra qu'il fasse bouger ces robins du parlement !* »

- « *Sois prudent mon Bonhomme !* »

- « *Je fais antichambre chez le bon Dieu, je ne crains plus rien, ni personne, pas même toi !* »

(à suivre...)  
Jean-Claude DESPREZ



## AMICALE LAÏQUE ST OUEN

L'assemblée Générale de l'Amicale Laïque a élu son nouveau bureau le 8 octobre 2004. Il est composé de la manière suivante :

- *Président d'Honneur* : M. Pannier Olivier
- *Présidente* : M<sup>me</sup> Bulteau Evelyne
- *Président Adjoint* : M. Manceau Philippe
- *Trésorière* : M<sup>me</sup> Tranchard Florence
- *Trésorier Adjoint* : M. Petrop Laurent
- *Secrétaire* : M. Cailliau Yoann
- *Secrétaire Adjointe* : M<sup>me</sup> Cailliau Sabrina
- *Et les membres élus* : M. Georges, M<sup>me</sup> Jouanneau, M. Trouillard, M<sup>me</sup> Orgeval, M. et M<sup>me</sup> Deschamps, M<sup>me</sup> Dagonneau, M<sup>me</sup> Rocheron et M. Thevenot

Nous sommes ravis d'avoir accueilli de nouveaux parents pour la pérennité de l'Association.

C'est par un *loto* que nous avons recommencé notre nouvelle année 2003-2004 qui a remporté un beau succès. La *soirée crêpes, le repas dansant et la pétanque* se sont bien déroulés.

Sous le soleil, la *fête de l'école* (dont le thème était sur l'Afrique) fût une réussite et se termina comme chaque année par un repas avec tous les bénévoles.

### Les bénéfices de l'Association ont permis de réaliser cette année :

- Spectacle « Les 3 Chardons »
- Paiement des cours de danse pour le projet sur l'Afrique
- Les sorties Château du Loir, Le Mans, Mulsanne, La Flèche, le Futuroscope et le Zoo de la Flèche
- Un film « le Château dans le ciel » (avec familles rurales)

## LE SPORT À L'ÉCOLE

Loi des préoccupations des sportifs de haut niveau, des phénomènes de compétition et des luttes acharnées pour la première place, le sport à l'école revêt une tout autre dynamique.

C'est d'abord un outil d'épanouissement personnel pour chaque enfant et l'enseignant à la tache, dès la maternelle de proposer des activités qui permettront à l'enfant de découvrir le monde et de se confronter à lui-même. Courir, sauter, ramper, marcher, sautiller, escalader : les occasions sont nombreuses et ludiques pour découvrir son corps.



La mobilisation des parents peut encore s'améliorer vu le nombre croissant des familles.

Pensez que l'amicale a toujours besoin de fonds pour financer les sorties pédagogiques, les spectacles, les livres...

Vous trouverez les dates de nos festivités à la page 11 du bulletin.

**Renseignements : 02 43 87 42 37**

M<sup>me</sup> BULTEAU

Arrivé à l'école primaire, l'enfant va découvrir toute une gamme d'activités nouvelles : la natation, les jeux de pleine nature, les jeux de ballons, l'endurance, l'athlétisme, chacun travaillant à son rythme et à son niveau.

*Ces moments de sport participent au nécessaire équilibre entre travail intellectuel et détente physique.*

Michel BEUVIER,  
Directeur École

## CONSEIL ÉCOLE

### PARENTS D'ÉLÈVES ÉCOLE CLAIREFONTAINE ST OUEN EN BELIN

Cette année, nous avons noté une stagnation du nombre de votants. La participation demeure assez faible puisque l'on comptabilise 43 suffrages exprimés sur la totalité des parents votants. Les 10 parents indépendants ont été élus délégués titulaires et/ou suppléants sur 14 sièges disponibles : M<sup>mes</sup> Coulon, Lannaud, Saget-Baudin, Lalande, Hureau, Landais, Chevallier, Fauconnet, Daude et M. Haton. Ces différentes personnes siègent aux réunions des conseils d'école qui ont lieu cha-

que trimestre scolaire, en présence des enseignants, des deux délégués départementaux de l'éducation nationale, de deux représentants de la municipalité, le maire et l'adjoint délégué aux affaires scolaires.

*C'est à ce moment là que vous pouvez intervenir en nous faisant part des vos propositions, suggestions, n'hésitez pas à nous contacter ou à envoyer un mail à l'adresse suivante : parentselevesstouen@voila.fr*

**Le prochain conseil d'école aura lieu le lundi 4 avril 2005.**

Le moment important de la rentrée

scolaire 2004 est l'ouverture de la **septième classe** et l'inauguration des travaux d'aménagement, de réfection des locaux de l'école. Grâce à ces travaux, les conditions de travail des élèves ainsi que des enseignants se sont améliorés. Les représentants des parents d'élèves remercient la municipalité pour les efforts entrepris.

Parents d'élèves restez informés et demeurez responsables car la vie de l'école, c'est aussi l'école de la vie.

**Meilleurs voeux à tous pour l'an-née 2005**

Les représentants des parents d'élèves

## SIVOM SUD OUEST BELINOIS

### Restaurants scolaires de St Ouen/St Biez

Les membres du SIVOM et moi-même, sommes heureux de vous présenter nos vœux pour cette nouvelle année.

Pour la première fois le repas de Noël a dû être réalisé dans chaque commune car la salle Audonienne ne peut accueillir tous les enfants tant le nombre est élevé. Ceci est un peu regrettable mais c'est aussi un signe de vitalité de nos deux communes.

Ce service de restauration est semble-t-il apprécié par la plus part des enfants qui le fréquentent, mais je vous rappelle que les inscriptions sont à faire la semaine s-1 à l'aide des imprimés remis en début d'année scolaire, ceci afin de faciliter le travail de M<sup>me</sup> Lemasson.

D'autre part, nous constatons des retards dans le paiement des factures aussi je vous demande de bien vouloir respecter la date de paiement inscrite sur la facture.

Merci de votre compréhension et bonne année à tous.

Le Président,  
Olivier PANNIER



### Comment sont élaborés les menus ?

Par une commission qui est constituée de plusieurs membres de St Biez et de St Ouen : M<sup>me</sup> Marcel, M<sup>me</sup> Trouillard, M<sup>me</sup> Lemasson, M<sup>me</sup> Rousseau et M<sup>me</sup> Fauconnet, M. Sevrette, M. Haton, M. Edet, M. Coutable.

Nous vous proposons quelques repas qui ont été servis en cours de l'année :

#### Jeudi 4 novembre

Rillettes  
Rôti de bœuf  
Haricots verts  
Fromage de chèvre  
Raisin

#### Vendredi 26 novembre

Velouté  
Filet de colin en sauce  
Purée/épinards  
Banane  
Lait

#### Jeudi 9 décembre

Potage de légumes  
Paupiette de veau  
Jardinière de légumes  
Gruyère  
Clémentine



## KARTING BELINOIS

L'association « Karting Belinois » a du malheureusement arrêter la compétition depuis la saison 2004 en accord avec l'A.C.O. et la F.F.S.A. Le championnat d'Europe d'endurance se court sur 6 courses dont 2 courses à l'étranger (Belgique – Italie) ce qui occasionne de gros frais de déplacement et de disponibilité aussi bien pour les pilotes que pour l'assistance quand aux sponsors, ils sont de plus en plus dur à trouver. Par contre « Karting Belinois » assure toujours sa participation au Téléthon à Ecommoy. Nous restons éventuellement à disposition pour donner quelques renseignements aux personnes intéressées par la compétition.

M. BUCHERON



## PRIOUL KARTING ASSOCIATION

Nous avons débuté en karting en septembre 2002.

Après une année passée avec le Karting Belinois, à qui nous adressons nos plus vifs remerciements pour nous avoir aider à nous lancer, il nous est rapidement apparu que pour des raisons pratiques, il était préférable de créer notre propre équipe, PRIOUL KARTING ASSOCIATION (P.K.A.).

Notre but principal est bien sûr la participation à des compétitions de karting, en l'occurrence au challenge Minarelli Ouest dans lequel Cyril occupe actuellement la 16<sup>e</sup> place sur 37 participants au total.

Outre la recherche de sponsors et la participation aux compétitions, l'association a également pour but de conseiller et d'aider les personnes qui souhaiteraient elles aussi découvrir la pratique et les sensations du karting. Nous venons d'ailleurs d'enregistrer l'arrivée de deux nouveaux membres.

En cette année 2005 qui s'annonce, nous vous souhaitons à tous joie et réussite dans tout ce que vous entreprendrez, à l'instar de ce que nous pouvons espérer dans la pratique de notre sport.



Dominique PRIOUL,  
Président du P.K.A.  
Contact : 02 43 87 48 31

**PRIOUL KARTING ASSOCIATION**  
La Bretonnière - 72220 ST OUEN EN BELIN



## C.D.H.A.R.

### COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE L'HABITAT ET DE L'AMÉNAGEMENT RURAL



#### LES AIDES A L'HABITAT

#### ➤ LES AIDES FINANCIÈRES

Vous envisagez de réaliser des travaux dans votre logement ou un logement destiné à la location : vous pouvez peut être bénéficier d'une aide financière (subvention ou prêts sociaux).

#### ➤ L'AIDE AU RELOGEMENT DES LOCATAIRES

Vous êtes éligible au Fonds Solidarité Logement, vous avez des difficultés à trouver un logement qui réponde à vos besoins : une personne peut, sous certaines conditions, vous aider dans votre recherche.

#### ➤ POUR VOUS INFORMER

##### • Une permanence :

Communauté de Communes d'ECCOMMOY,  
1<sup>er</sup> jeudi du mois de 15h45 à 17h00

##### • Un contact par courrier ou téléphone :

C.D.H.A.R.  
47, rue Paul Ligneul  
72043 Le MANS Cedex

##### Pour les aides financières :

02 43 43 33 86  
02 43 43 33 89  
02 43 43 33 97

##### Pour les aides au relogement :

02 43 43 33 02

## ESPACE RURAL EMPLOI FORMATION

### Hôtel Communautaire

1, rue Sainte Anne  
**72220 ECOMMEOY**  
Tél. : 02 43 42 68 76  
Fax : 02 43 42 65 49  
e-mail : erefecommoy@wanadoo.fr

*Horaires d'ouverture :  
8h45 à 12h et de 13h45 à 17h15*

*L'Espace Rural Emploi Formation vous propose  
au travers de son centre de ressources*

- les offres d'emploi actualisées quotidiennement,
- l'offre locale de formation formalisée par des outils d'information (banques de données, documents périodiques d'information sur l'offre de formation...),
- ordinateur en libre accès pour accéder aux serveurs emplois formations,
- une aide à la recherche d'emploi,
- une documentation généraliste,
- des revues spécialisées et la presse quotidienne

#### ➤ PERMANENCES :

- Permanence de l'ANPE  
(sur RDV) un mardi matin sur deux de 9h30 à 12h00 pour un entretien individuel,
- Permanence de l'Agence Intérimaire  
**SYNERGIE**  
tous les mardis matins de 9h00 à 11h00.

## ÉCOLE DE MUSIQUE

La rentrée de l'école de musique a été marquée cette année par le départ de son ancien directeur, Jean-François Roche. Après quinze ans passés à la tête de l'école, où il a effectué un travail des plus remarquables, Jean-François Roche a été muté en tant que professeur de saxophone à l'Ecole Nationale de Musique de Montluçon. C'est pourquoi cette année, Anthony Chudeau assure par intérim la fonction de directeur.

### ► L'équipe pédagogique

Dans le même temps, de **nouveaux professeurs** ont rejoint l'équipe pédagogique :

- Fabrice François, professeur de saxophone,
- Mathieu De Person, professeur de guitare,
- Katia Briard, professeur de formation musicale,
- Laurent Lair, professeur de trombone,
- Ulrika Lair, coordinatrice du département « vent » et « percussion », chef de chœur, chef de l'orchestre à vent.

L'équipe compte au total **19 professeurs**.

### ► L'enseignement

Afin de développer les pratiques collectives, ce qui présente un des points fondamentaux dans la formation de nos élèves, **de nouveaux ensembles ont été créés** :

- **Un second orchestre à cordes** destiné aux élèves en début de formation (sous la direction de Katia Briard),
- **Un atelier de « jazz-improvisation »** ouvert à tous les élèves instrumentistes de l'école (sous la direction de Fabien Gitteau),
- **Une classe de musique de chambre**, pour favoriser les rencontres entre les différentes classes d'instruments (sous la direction de Johanne Ralambondrainy).

Par ailleurs, la Dumiste, Emèle Papin poursuit ses interventions appréciées dans une partie des écoles maternelles.

les et élémentaires de la Communauté de Communes, à raison de 10 heures par semaine. Une action qui devrait prendre une nouvelle ampleur dès la rentrée 2005 puisque la jeune femme devrait être embauchée à plein temps.

### ► Les effectifs

Comme l'année passée, l'école compte **270 élèves**, dont 21 qui viennent de Saint Ouen en Belin.

### ► Les concerts

- **Concert de Noël** en l'église d'Ecommoy le **dimanche 12 décembre** en association au marché de Noël (3 interventions dans l'après-midi).
- **Audition multi-classes** à la salle des fêtes de Saint-Ouen en Belin le **samedi 22 janvier à 18h30**

*Le Directeur,  
Anthony CHUDEAU*



## TÉLÉTHON

La commune de St Ouen se joint tous les ans à la commune d'Ecommoy pour participer au téléthon. Nous organisons une marche de nuit le vendredi soir, environ 8 km à parcourir en famille.

Cette année n'a pas manqué aux habitudes, 90 personnes ont fait la marche dans la bonne humeur, sous un ciel étoilé. Pour la commune nous avons récolté 98 € pour la marche sans compter les dons au profit du téléthon.

*Lydia MARCEL*



## CERCLE DES RETRAITÉS



Merci à Monsieur le Maire et à son Conseil pour la subvention qu'ils nous allouent. Nous voici quelques mots en espérant que des nouveaux adhérents viendront nous rejoindre. **L'Assemblée Générale est fixée le 5 janvier 2005 au restaurant scolaire.**



*Et nous vous souhaitons une bonne et heureuse année.*

► Thé dansant dimanche 13 mars 2005  
14h - salle Audonienne

► Loto dimanche 17 avril : 14h - salle Audonienne  
*Le cercle des retraités, W. CORVASIER*



Comme chaque été, nous avons passé quelques jours à Stanca ; notre visite est l'occasion de rencontrer les habitants et les enseignantes.

L'espace jeux extérieur de l'école a été agrandi suite à la démolition d'un bâtiment vétuste.

**Une très bonne nouvelle** : les routes d'accès au village sont actuellement préparées pour être goudronnées début 2005, ce qui va être très agréable pour le quotidien des habitants, plus de boue, plus de poussière suivant les saisons.

A la demande des enseignantes, nous avons financé le voyage des enfants pour une découverte de la mer noire ; nous avons financé le déplacement en car à Mamaïa. L'inspecteur ayant accepté ce voyage scolaire en période scolaire (quelques jours avant la rentrée) ; un premier voyage ayant été effectué avec le financement des familles.



**ENFANTS ET ACCOMPAGNATEURS LORS DE LA JOURNÉE À LA MER OFFERTE PAR STANCA.**

Pendant l'été 2005, nous prévoyons un déplacement en Roumanie avec un passage à Stanca et permettre d'aider en particulier les enfants et l'école.

*Merci pour votre aide à tous.  
Simonne GOUALARD - Stanca - St-Ouen Amitiés*

Comme les années précédentes, les adultes en grandes difficultés ont reçu des vêtements.

Nous avons également laissé à l'école des vêtements et des chaussures pour permettre aux enseignantes de faire face aux besoins les plus urgents.

## UNION SPORTIVE ST OUEN/ST BIEZ



**L**a remise de votre bulletin communal annuel est l'occasion pour nous de vous présenter notre association l'UNION SPORTIVE ST OUEN ST BIEZ.

Faisons un rapide **bilan sur les résultats** de la saison dernière. L'équipe A s'est classée en milieu de tableau de promotion 1<sup>re</sup>, l'équipe B est montée en promotion 2<sup>e</sup>, les 18 ans ont accédés au plus haut niveau régional.

La saison 2004-2005 repart dans la continuité de la saison précédente, c'est à dire une **augmentation des effectifs** (175 licenciés).

L'an dernier, je vous avais parlé de la création d'une équipe vétérans, après réflexion, le bureau du club a préféré engager pour la 1<sup>re</sup> fois au niveau du club une 3<sup>e</sup> équipe senior.

Après la mise en sommeil de l'équipe féminine c'est avec plaisir que je vous annonce sa reprise d'activité. *Merci Muriel Mechlin et à toutes les personnes qui l'ont aidé pour relancer l'équipe féminine.*



Les jeunes 13-15-18 ans sont toujours en entente avec Moncé et Laigné-St Gervais au sein du BVC.

En ce qui concerne l'**école de foot** sous la responsabilité de Stéphane Tranchard nous avons : une équipe benjamine : 14 joueurs, 2 équipes poussines : 20 joueurs, 30 débutants qui se rencontrent lors de plateau de jeux.

Je souhaite aux enfants une bonne saison et je remercie tous les éducateurs qui s'occupent des enfants le mercredi et le samedi ainsi que les parents pour leur aide. Je tiens à m'excuser auprès des parents pour le manque de place dans les vestiaires.

Quelles sont nos **ambitions pour les équipes seniors** : l'équipe féminine encadrée par Philippe Charpentier devra se faire plaisir et préparer la saison prochaine ou avec quelques joueuses supplémentaires nous pourrions engager une équipe à 11.

L'équipe A et B ont comme ambition de jouer le haut du tableau cette année.

Quand à l'équipe C, elle a pour but de permettre à des joueurs de se faire plaisir le dimanche après-midi sans pression.

### En ce qui concerne les équipements des nouveautés cette année.

- La municipalité de St Ouen emploie une personne pour nettoyer les vestiaires 2 fois par semaine (les vestiaires sont utilisés 6 jours/semaines)

- A investi dans un arroseur pour améliorer la qualité de la pelouse.

- La municipalité de St Biez a aménagé un terrain sur le site de chardonneuse qui sera opérationnel pour la saison 2005-2006.

*Merci aux 2 municipalités pour les investissements qui nous permettent d'accueillir correctement tous les joueurs.*



Merci à tous les bénévoles qui encadrent les équipes mais aussi à tous ceux qui officient en tant qu'arbitre pour permettre aux matches de se dérouler.

Merci aux commerçants, artisans, pour leur soutien (calendrier, tombola, tournoi, panneaux extérieurs).

### Je vous invite à retenir les dates des manifestations 2005 :

#### Choucroute le 19 février

#### Tournoi inter-quartier en mai

### Pour être plus concret si vous voulez rejoindre notre association, que faire ?

- **Pour les enfants** : ils peuvent venir le mercredi à partir de 14h sur le stade pour s'inscrire.

- **Pour les seniors** : les demandes de licences sont à faire avant le 30 juin, sauf dérogation.



Pour plus de renseignements s'adresser à : St Ouen – Patrick Foucher – Stéphane Tranchard – Alain Hureau – St Biez – Christian Landais – Stéphane Jacquet – Didier Loiseau

Le Bureau : Loiseau Didier – Foucher Patrick

- Cahoreau Catherine – Gendron Eric – Hureau Alain
- Landais Christian – Cahoreau J.-Luc – Galbrun Gilbert
- Charpentier Philippe – Bellanger Patrick
- Dorizon Jérôme – Jacquet Stéphane
- Tranchard Stéphane – Gaignon Bernard
- Chevereau Laurent – Pasquier Bruno

- Pasquier Nicolas – Bruneau René
- André Philippe – Mechlin Muriel
- Bône Céline

Tous les dirigeants, joueuses, joueurs se joignent à moi pour vous adresser leurs meilleurs vœux pour 2005.

Le Président,  
Didier LOISEAU

## JEUX INTERVILLAGES

Merci à toute l'équipe, qui a fait, comme tous les ans le maximum. Rendez-vous dimanche 3 juillet à Moncé-en-Belin. Une première réunion de préparation est prévue le vendredi 11 février à la mairie de St-Ouen, ouvert à tous.



Le Maire Adjoint,  
Lydia MARCEL



## FAMILLES RURALES SAINT OUEN - SAINT BIEZ EN BELIN

**F**amilles Rurales est une Association (loi 1901) animée par des bénévoles qui sont à l'écoute des demandes des Audoniens.

### Adhérer c'est :

- Bénéficier d'un ensemble de services répondants aux besoins des familles.
- Etre Acteur sur la vie locale. Les activités sportives, culturelles ou d'aides de l'Association reposent sur la participation et la volonté de chacun.

Cette année, encore, nous avons proposé, au moins, une activité sportive pour chaque tranche d'âge. Cela nous paraît important de développer le sport au sein même de notre commune pour que chacun puisse trouver à sa porte ce dont il a besoin pour s'épanouir physiquement et donc moralement.

### Actions enfance et jeunesse :

Depuis 2 ans une prise en charge de l'accueil des enfants pendant les périodes de vacances a connu une évolution en plusieurs étapes.

#### Janvier 2003 :

Quatre communes se sont regroupées : Ecommoy – Marigné – St Biez – St Ouen. Elles ont signé « un contrat temps libre » en partenariat avec la CAF.

#### Janvier 2004

La communauté de communes a pris la compétence enfance, de ce fait nos actions existantes : accueil périscolaire – CLSH – camps - action jeunesse envers les ados, font parties du contrat communautaire enfance et temps libre signé toujours en partenariat avec la CAF.

Le fonctionnement des activités est assuré par Familles rurales et le financement par la CAF, la Communauté de Communes et les familles.

### A) LE PÉRISCOLAIRE :

Dans un nouveau cadre, l'accueil périscolaire a ouvert ses portes le 2 septembre 2004. Ce service est ouvert tout au long de l'année aux familles (actuellement 66 familles en bénéficient).

De nombreuses activités par mois, sont proposées aux enfants, selon les thèmes des saisons (Halloween, Noël, Carnaval, Pâques, etc.).

Horaires : 7h30 - 8h35 et 16h30 - 18h30

Coûts : 1 € la 1/2 heure et le goûter, petit déjeuner à 0.50 €.

### B) LE CENTRE AÉRÉ : CLSH

Des plus jeunes aux plus grands, les enfants ont profités des activités, parc de Papéa, piscine, zoo de La Flèche, pour développer leur imagination autour du thème de l'Afrique.

Pour les plus grands, deux camps ont été proposés. L'un axé sur les sports (canoë, roller, VTT) s'est déroulé à Connéré. Le deuxième à Mezeray, était un camp équitation.

### C) ACTION JEUNESSE : ADOS

Une animatrice est présente tous les mercredis de 15h à 16h45 à la salle des fêtes de St Ouen en Belin dans le but de développer l'action jeunesse sur la commune. Des propositions de projets sont en cours de discussion (sorties piscines, karting,...) avec des jeunes de St Ouen âgés entre 12 ans et 20 ans.

Pour plus de renseignements :  
Audrey - Tél. : 02 43 42 67 36

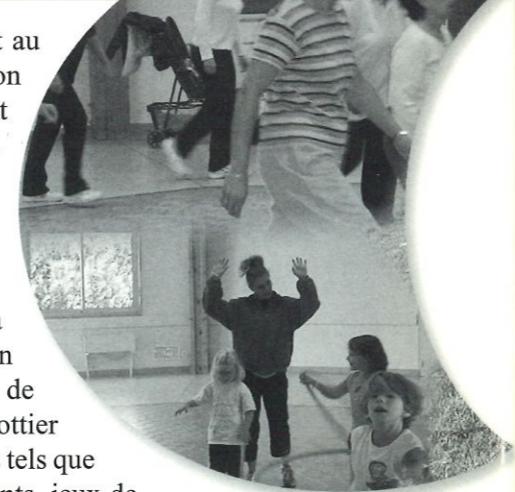
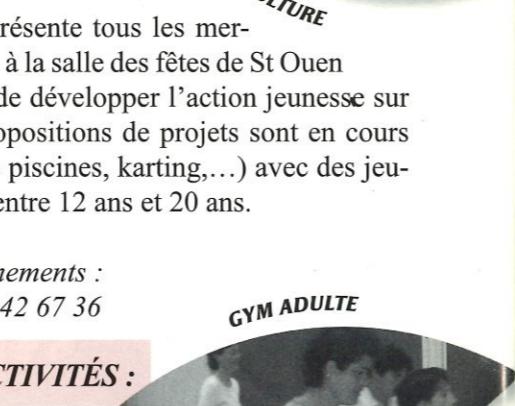
### LES AUTRES ACTIVITÉS :

Assurées uniquement au sein de l'association locale (qui n'entrent pas dans les contrats CAF) :

### A) LA GYM :

Dans la joie et la bonne humeur, en fonction des âges de chacun, Stéphanie Pottier propose des exercices tels que abdos, assouplissements, jeux de motricité, etc.

• **Gym Baby** : 3 à 5 ans : de 17h30 à 18h le mercredi.



• **Fitness enfant** : 6 à 10 ans : de 11h à 12h le mercredi

• **Aérobic** : 18h à 19h le mercredi

• **Gym adulte** : 18h30 à 19h15 et 19h15 à 20h00 (exercices différents selon les heures) le mardi

• **Gym douce** : le lundi de 10h45 à 11h45, David Papin anime le groupe d'adeptes de la forme physique. Ces séances de gym ne s'adressent pas qu'aux retraités, hommes ou femmes, mais à tout le monde, on y travaille la coordination, l'assouplissement, l'équilibre, etc.

### B) LA BOURSE PUÉRICULTURE :

Elle se déroule deux fois par an, en mars et en octobre. Elle répond aux besoins des familles (vêtements, matériels, jeux).

### C) LA RANDONNÉE PÉDESTRE :

Nous la faisons en commun avec d'autres Associations tous les mois de septembre : 10 km, environ, ce qui nous permet de découvrir de nouveaux lieux et faire connaissance.

### D) SERVICE D'AIDE À DOMICILE :

#### AUX RETRAITÉS :

• **Le service soutien à domicile** apporte une réponse adaptée aux demandes des familles qui souhaitent vivre chez elles le plus longtemps possible.

#### Deux possibilités :

- Les caisses de retraite participent aux frais selon le plafond des ressources et c'est alors une **Prestation aide à domicile** (l'employeur est familles rurales).

- Si vous avez 70 ans et plus vous pouvez être exonéré partiellement des charges patronales c'est un **service mandataire** (l'association se charge d'établir les dossiers et toutes les charges administratives que cet emploi nécessite.) Ce service donne droit à des réductions fiscales.

• **Aide à l'amélioration de l'habitation** : plus précisément salle d'eau, sanitaires... Il suffit d'en faire la demande au C.A.L.L. (centre d'Amélioration du logement de la Sarthe). Une **permanence a lieu à Ecommoy à l'Hôtel Communautaire (1, rue Ste Anne) le 3<sup>e</sup> mardi du mois de 16 à 17 heures**.

• **Le CLIC Sud-Est** : (Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique) permettant le maintien à domicile.

Est un service gratuit, complémentaire aux services déjà existants sur le secteur. **Une permanence est assurée par madame Godart à l'Hôtel Communautaire (1, rue Ste Anne) le 3<sup>e</sup> jeudi du mois de 14h à 15h30, Tél. : 02 43 47 02 20**

Sachez aussi qu'il existe :

- un équipement sécurité (télé alarme)
- un prêt d'appareillage gratuit sur présentation d'un certificat médical et de la carte vitale.

### AUX FAMILLES

Lors d'une maladie ou après une hospitalisation vous pouvez vous faire aider dans les tâches ménagères pour un temps déterminé. Vous en parlez au service médical avant de quitter le milieu hospitalier. Vous adressez une demande à votre mutuelle complémentaire.

**Il vous est toujours possible de vous informer près de :**

- FAMILLES RURALES à Ecommoy : 02 43 42 31 55 un agent d'accueil vous répondra
- St Ouen 02 43 87 46 40 Maguy Bonnin ou 02 43 87 45 97 Solange Vaupré ; responsables locales)
- Près du CLIC 02 43 47 02 20 (Hôtel Communautaire) 02 43 61 03 49 (Siège du CLIC au Grand-Lucé)

### LA CARTE D'ADHÉSION :

Elle permet à tous les membres de la famille :

- des réductions pour le cinéma à St Ouen,
- des réductions dans certains magasins,
- le dépôt et achat pour la bourse aux vêtements,
- une assurance pour les activités de chacun.

Pensez à la demander en début d'année.

Pour tous renseignements :  
M<sup>me</sup> Bulteau Évelyne 02 43 87 42 37  
M<sup>me</sup> Février Florence 02 43 87 82 87

La Présidente,  
Catherine LANNAUD



## AMICALE INTERCOMMUNALE DES CHASSEURS DU BELINOIS

Président : Fournier Didier

Vice-Président : Trouillard Pascal

Trésorier : Vaupré Bernard

Trésorier Adjoint : Fouassier Frédéric

Secrétaire : Launay Dominique

Membres : André Maurice, Bernard Robert, Pousse Alain, Ragueneau Denis, Ragueneau Jean-Marc, Petithomme André



L'amicale des chasseurs a été créée en 1983 sous la présidence de M. Boulard Yves, de M. Maillard Hubert de 1990 à 2003 et M. Fournier Didier depuis mars 2004.

Cette société a pour but de favoriser la pratique de la chasse et lutter contre le braconnage.

Elle achète en 1985 une parcelle de terre de 42 ares 78 pour y construire une volière afin d'y élever 450 faisans annuellement. L'amicale de chasse compte aujourd'hui 25 sociétaires de tous âges de 18 à 77 ans sur un territoire de près de 800 hectares pour y chasser uniquement le samedi, dimanche et jours fériés.

L'ensemble des chasseurs se rassemble chaque samedi pour y chasser uniquement la biche, le cerf, le chevreuil le sanglier, selon les attributions. Et le dimanche par petits groupes maxi 3 personnes pour le petit gibier (faisans, perdrix, lièvres, lapins).

Chaque année sont organisées des battues, hors période de chasse, avec la participation d'un louvetier et d'une meute de chiens chassant uniquement le renard et le sanglier. Cette chasse est toute à fait légale, contrairement à ce que certains pourront penser. Le louvetier est sous le contrôle de la DDA. Sont avertis le jour de chasse : la préfecture, la fédération des chasseurs, la gendarmerie. Il est impératif de lutter contre le renard, car il visite les poulaillers des particuliers en nocturne et le petit gibier.

➤ **Le lièvre :** l'attribution des lièvres est faite à partir de comptage de deux soirées nocturnes réalisées au mois de décembre sur un tracé de 8 km. A partir du nombre de lièvres comptés de chaque côté de la voie publique sur 700 m de diamètre.

Ce comptage réalisé une attribution sera faite pour l'année à suivre, par l'amicale elle est de 8 lièvres à prélever entre le jour de l'ouverture et le 5 décembre.

### ➤ **Le cerf, la biche, le faon de biche et le chevreuil :**

L'attribution à la société est d'une biche et d'un faon de biche (jeune). L'ensemble de ces animaux sont uniquement prélevés en battues, pour votre amicale l'attribution 2004-2005 est d'une biche, un faon de biche et 5 chevreuils.

### ➤ **Le sanglier :**

En ce qui concerne le sanglier il n'est pas soumis au plan de chasse il peut être tué en battue ou individuellement.

Ce gibier est cause de beaucoup de dégâts dans les champs de maïs, mais également dans les pâtures pour y chercher de la nourriture (vers) aux abords des massifs forestiers.

En nombre trop important il est un réel danger sur les routes de campagne et en cause dans beaucoup d'accidents matériels.

Il peut également vivre en communauté avec un troupeau de vaches.



➤ **Le faisan :** des faisans élevés dans notre volière sont lâchés régulièrement pendant la saison de chasse, chaque chasse à droit à un faisan par dimanche.

Afin de développer le faisan naturel ou sauvage et peut-être adhérer à un GIC faisans (Groupement d'Intérêt Cynégétique) dans les années à venir, seul les oiseaux munis d'un poncho de couleur jaune peuvent être tirés cette année.

➤ **Partage du gros gibier :** tout gros gibier tué lors d'une partie de chasse est débité et partagé selon l'ordre d'un cahier bien défini.

Il faut également savoir que la société est doté d'un garde particulier et de 3 piégeurs, ils ont pour but de lutter contre les nuisibles par la pose de pièges adaptés sur l'ensemble du territoire de la société mais également chez les privés ou particuliers lorsqu'ils sont demandés.

Tél. : 02 43 87 27 83 - M. Maurice André

➤ **Les jachères faunes sauvages :** la jachère faune sauvage a pour but de favoriser le maintien et la reproduction du petit gibier, afin d'y maintenir des animaux et oiseaux toute l'année. En fait des mélanges de céréales laissées en place tout l'hiver sur des parcelles en jachère.



**IL Y A PLUS DE DIX ANS QUE LE MONDE DE LA CHASSE PRÔNE LES « VERTUS CYNÉGÉTIQUES » DE LA JACHÈRE FAUNE SAUVAGE, ET L'ON PEUT DIRE AUJOURD'HUI QU'IL A ÉTÉ ENFIN ENTENDU.**

Ensuite une fois le petit gibier maintenu sur le territoire il est évidemment souhaitable qu'il s'y reproduise, c'est pourquoi la jachère faune sauvage fixe une interdiction de broyage du 1<sup>er</sup> avril au 31 juillet. La modalité d'entretien est faite par traitement à faible dose, tout cela se pratique avec la collaboration des agriculteurs.

### ➤ **Date à retenir :** **Bal le 19 novembre**

Le Président,  
Didier FOURNIER

régulièrement et vous invite à y participer. Nous remercions monsieur le Maire et le conseil municipal pour la subvention qu'ils nous allouent.

Les bancs, chaises et tables ainsi que le barnum sont toujours à votre disposition. Pour tous renseignements téléphonez à M<sup>me</sup> Couret Nicole 02 43 87 44 36 ou à M. Marcel Jean-Marie 02 43 87 45 55.

Merci - l'A.F.A.

### A.F.A.

Association Festivités Audoniennes vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Notre association a vu le jour le 9 avril 1996 suite à la réussite du comice de 1995. Elle a pour but d'imaginer, d'organiser et de gérer diverses animations sur la commune. Merci à tous les Audoniens et Audoniennes qui participent à nos diverses activités. Celles-ci ont été très réussies cette année.

**Nous projetons pour l'année 2005, avec votre participation, d'organiser :**

➤ **Le samedi 12 février le loto**

➤ **Le jeudi 14 juillet le bric à brac**

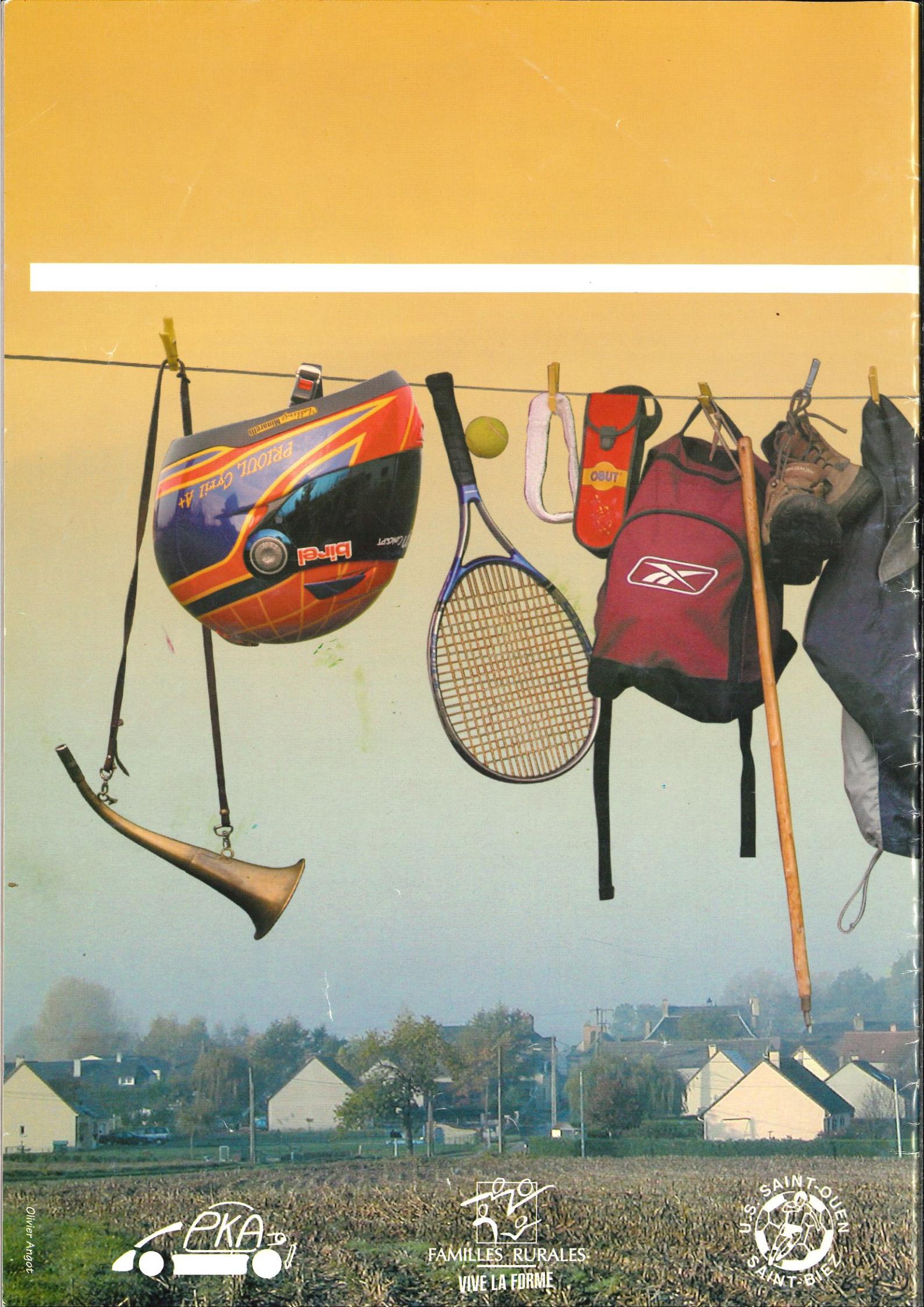
➤ **Le dimanche 4 septembre, la marche** (avec l'école Claire Fontaine, le karting et Familles rurales). *Elle a pour but de vous faire découvrir tranquillement et dans la bonne humeur, nos chemins pédestres.*

➤ **Le samedi 22 octobre, la soirée dansante (marmite).**

Le conseil d'administration se réuni convivialement



La Présidente,  
M<sup>me</sup> PASQUIER



Olivier Argot



FAMILLES RURALES  
VIVE LA FORME

